

201

**Le magazine de
la Chaire Urbanisme et Aménagement Durables
de l'Université de Lorraine**

**Numéro 1
Janvier 2024**



UAD

SOMMAIRE

4

Présentation générale de

16

Recherche

19

Formation

24

L'UAD et le monde

26

Collaborations

28

L'UAD et le citoyen



Pascal Caille
Titulaire de l'UAD

Un bon arbre pour de bons fruits

L'Université française garantit avec rigueur la perpétuation d'un savoir dont elle assure la diffusion la plus démocratique. N'en déplaise aux tempéraments excessivement critiques et aux esprits injustement sentencieux, l'Université reste fidèle à cette tradition dont elle est la dépositaire et elle le fait bien. Son indépendance scientifique est la condition de son crédit. Les compétences et le dévouement des enseignants-chercheurs sont le gage de son rayonnement. L'insertion de ses diplômés est la preuve de son efficacité.

Loin de se complaire, toutefois, dans un confortable immobilisme, l'Université de Lorraine reste prompte à répondre aux injonctions d'un monde qui évolue. Sans renoncer à ce qui constitue son essence, elle doit œuvrer avec le monde socio-économique à la construction de nouveaux paradigmes, en lui proposant son expertise et en s'enrichissant des multiples expériences tirées de la pratique.

La création de la chaire Urbanisme et Aménagement Durables de l'Université de Lorraine participe de cette préoccupation. Dans une société en quête de nouveaux repères et confrontée aux enjeux de la transition écologique, nos réflexions et nos formations devront emprunter des formes renouvelées, au bénéfice de nos étudiants et à la hauteur des attentes de nos mécènes et de nos partenaires.

C'est donc avec sérieux et humilité que nous travaillerons à une recherche appliquée. C'est donc avec constance que nous concourrons au renforcement des formations dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement. C'est donc avec enthousiasme que nous destinerons une part de notre activité à la cité. Tout cela, nous le ferons en étroite collaboration avec de multiples acteurs impliqués. Et nous le ferons en conservant constamment le souci de la pluridisciplinarité, condition absolue de la qualité et de la complétude de notre travail, pour que « Faire dialoguer les savoirs, c'est innover » tende toujours plus à devenir le crédo moteur de notre action commune.

L'UAD OU L'UNIVERSITÉ AUTREMENT

La constitution de l'UAD procède de la volonté de la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz de créer, au sein de l'Université de Lorraine, un cadre renouvelé et ambitieux d'appréhension des problématiques d'urbanisme et d'aménagement au prisme des préoccupations **économiques, sociales et environnementales**.

Forte du soutien financier et technique d'un ensemble d'acteurs, la chaire se donne trois missions principales : mener des **recherches de qualité, soutenir les formations** de l'Université de Lorraine en lien avec les problématiques d'urbanisme et d'aménagement et enfin **sensibiliser les citoyens** à ces problématiques.

Les recherches de l'UAD s'articuleront autour de trois axes structurants. **Transition écologique** d'abord, nul n'ignorant aujourd'hui qu'il s'agit là d'une préoccupation cardinale autour de laquelle doivent s'arrimer toutes les politiques publiques. **Dynamique des villes et des territoires** ensuite, l'urbanisme et l'aménagement exerçant une influence déterminante sur l'évolution des zones urbaines et rurales. **Problématiques transfrontalières** enfin. Rien de plus évident, somme toute, pour une université couvrant un territoire riche de trois frontières que de s'interroger sur les effets que la question transfrontalière convoque quotidiennement.

Le soutien à la formation de l'Université de Lorraine se fera sans exclusive, au bénéfice



de l'ensemble des diplômés auxquels l'UAD pourra apporter utilement son aide, qui sera protéiforme et adaptée aux enjeux identifiés par les responsables des formations.

De nombreuses initiatives ont déjà fait la preuve de l'inclination de l'Université de Lorraine à l'ouverture au plus grand nombre. L'UAD apportera sa pierre, en organisant un large panel de manifestations scientifiques et culturelles accessibles au profane, pour que l'urbanisme et l'aménagement deviennent l'affaire de chacun et bénéficient à tous.

Se défiant des vœux pieux et consciente de l'ampleur du chantier qui s'ouvre à elle, c'est avec enthousiasme que l'UAD accueillera les propositions de collaboration, pour placer de manière optimale le développement durable au centre des préoccupations communes. Pour cela, réactivité et adaptabilité seront les maîtres mots de son action durant les cinq années d'habilitation qu'elle a reçues des instances compétentes de l'Université de Lorraine.

Le mot de Pierre Tifine

Doyen de la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz



La Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz a été créée en 1972. Elle fait preuve d'un dynamisme dans différents domaines d'enseignement et de recherche et a également acquis une stature internationale par le développement de nombreuses coopérations.

Le rayonnement de la Faculté passe également par des formations d'excellence dont fait partie le Master 2 Droit de l'Urbanisme et de la Construction qui a servi de creuset pour la création de la chaire Urbanisme et Aménagement Durables.

Cette chaire qui est adossée à la Faculté a vocation à mettre au service de la collectivité les réflexions des universitaires sur des sujets cruciaux dans le monde actuel. Ce sera également un lieu d'échanges entre le monde académique et le monde professionnel avec la prise en considération de problématiques concrètes et une réflexion sur leur résolution.

La Faculté soutient pleinement ce projet qui place l'Université là où elle doit être : **au cœur de la cité**.

ENTRE PLURIDISCIPLINARITÉ ET INTERDISCIPLINARITÉ

Le temps est définitivement révolu où le déploiement des savoirs pouvait rester enfermé dans des logiques purement disciplinaires. L'évidence du propos ne retire rien à sa pertinence, à plus forte raison dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, placés au cœur des problématiques communes au droit, à la géographie, à la sociologie, à l'économie, à l'architecture ou encore à la science politique, notamment.

C'est précisément la raison pour laquelle le conseil scientifique de l'UAD accueille en son sein des spécialistes de l'ensemble de ces disciplines. C'est également la raison pour laquelle les formations soutenues par l'UAD relèveront de l'ensemble de ces disciplines. **Le souci de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité traversera l'ensemble des activités de l'UAD**, pour que son appréhension des phénomènes engendre une réflexion originale et pour que, familiarisés qu'ils seront aux autres regards, les étudiants de l'Université de Lorraine puissent recevoir une formation plus complète et donc plus riche.

Signe du rapprochement des disciplines favorisé par sa création, l'UAD a été cordialement conviée, le 15 décembre dernier, à la cérémonie de remise des diplômes du master Urbanisme et Aménagement de l'Université de Lorraine, dans ses parcours « Intelligence Territoriale et Innovation Urbaine pour des Villes » et « Territoires en Transformation », à l'occasion de laquelle son titulaire a pu présenter la chaire et ses projets.



Grégory Hamez

Directeur du LOTERR
Membre du conseil
scientifique de l'UAD

Dans le département de géographie de l'UFR SHS-Metz, l'urbanisme et aménagement sont abordés de façon décloisonnée. Un décloisonnement disciplinaire, dans l'esprit qu'insuffle la chaire UAD, pour concevoir les enjeux sociétaux, économiques, environnementaux et territoriaux dans toute leur complexité. Un décloisonnement territorial, en réunissant les compétences en

urbanisme dispensées sur les sites de Metz et de Nancy, au moyen d'une coopération aboutie avec l'école d'ingénieur ENSGSI qui porte un des parcours du Master Urbanisme et Aménagement. Un décloisonnement dans les champs d'action enfin, en associant pratiques pédagogiques, mise en situation professionnelle et recherche académique, afin de répondre aux exigences du travail universitaire tout en étant en phase avec les attentes sociétales. C'est donc avec un grand enthousiasme que les géographes ont rejoint la dynamique de la chaire UAD, dont ils partagent l'esprit et les convictions, en particulier en termes de potentiel d'innovation dans le lien avec le droit et les autres disciplines présentes dans la chaire.

UN LIEU DE RENCONTRE

Le constat est récurrent : le monde universitaire et le monde professionnel coexistent encore trop souvent plutôt qu'ils ne collaborent. Surmonter le cloisonnement des savoirs – scientifiques et techniques – pour parvenir à l'émergence d'une connaissance commune n'est pas chose facile. Mais il n'y a là rien d'insurmontable pour peu qu'on favorise les rencontres propices aux échanges constructifs.

L'UAD sera donc **un lieu de rencontre entre le monde universitaire et le monde professionnel**. Elle y travaillera à la faveur des manifestations scientifiques qu'elle organisera et à l'occasion desquelles universitaires et professionnels pourront livrer leurs analyses respectives des problèmes convoqués et des solutions pouvant être concrètement envisagées. Elle y pourvoi-



ra encore dans la manière qu'elle aura de concevoir les recherches qu'elle mènera, tant du point de vue de l'identification des sujets abordés que du traitement qu'il leur sera réservé.

UN CADRE DE RÉFLEXION



Mue par le souhait de favoriser l'échange entre les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement, l'UAD constituera un cadre de réflexion offert aux praticiens. Ce souhait

a d'ailleurs été conforté par les discussions bilatérales qui ont jalonné les mois de préparation de la chaire. De nombreux praticiens ont effectivement fait part de leur regret de manquer de lieux propices à la confrontation des idées pour que difficultés, méthodes et autres solutions soient évoquées de manière sereine et transverse.

De là l'idée de l'UAD d'organiser des **ateliers lorrains**, qui réuniront des praticiens de tous horizons et qui leur offriront l'occasion de partager leurs visions respectives des problématiques auxquelles ils sont confrontés. De là également la perspective d'imaginer un cadre de discussion plus informel encore, laquelle perspective se confortera et s'affinera au fil du temps.

UNE RECHERCHE APPLIQUÉE

Parce que la logique partenariale sur laquelle l'existence de la chaire repose est primordiale, les sujets auxquels l'UAD consacrer ses recherches seront définis par son conseil scientifique en prenant en considération les centres d'intérêt et les préoccupations de ses partenaires.

Compléter et non concurrencer les activités de recherche déjà organisées au sein de l'Université de Lorraine sera le souci permanent de l'UAD. La recherche menée dans le cadre de la chaire sera donc essentiellement une recherche appliquée, et il s'agira d'opérer des diagnostics, exploiter des données, formuler des propositions exploitables, **tout en**

conservant l'indépendance scientifique qui caractérise le travail universitaire.

C'est au demeurant en ce sens que le principe de collaborations a déjà été validé avec un ensemble de structures. Agences d'urbanisme, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, syndicats mixtes chargés de SCoT, juridictions administratives, cabinets d'avocats, services et agences territoriales et nationales de l'Etat sont autant d'exemples d'interlocuteurs ayant répondu positivement aux sollicitations de l'UAD. Leur expertise et leur support seront précieux pour les sujets de recherche dans lesquels l'UAD s'engagera.



Florian Piskosz
Directeur du CAUE de
Meurthe-et-Moselle

Si notre collaboration semble naturelle au regard des missions des CAUE, il est possible de s'y perdre tant la matière est vaste.

La dimension juridique revêt une importance cruciale dans l'objet même de l'urbanisme car il s'agit avant tout d'une science du temps long et des relations humaines avec un territoire.

Notre collaboration souhaite donc faire se rencontrer la recherche et les réalités locales. Dans un premier temps, en offrant une partie du terrain d'étude et nos métiers, ce qui va également nous permettre de nous approprier, sur le volet professionnel, les problématiques étudiées.

Dans un second temps, c'est l'occasion d'apporter nos réflexions et les questions inhérentes à la stratégie 2020 - 2030 du CAUE de Meurthe-et-Moselle vis-à-vis des territoires en transitions.

En croisant nos visions, en déclinant nos objectifs dans un cadre juridique adapté aux mutations sociétales et environnementales, nous espérons pouvoir expérimenter et définir des bonnes pratiques et, pourquoi pas, proposer le futur socle juridique adéquat.

L'UAD AU SOUTIEN DES FORMATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Apporter son soutien aux formations de l'Université de Lorraine, de toutes les disciplines intéressées et de tous ses sites, est une mission essentielle que se donne l'UAD. Cela passera par la création de diplômes universitaires et par la faculté offerte aux étudiants des différentes filières d'assister à l'ensemble des événements organisés par la chaire. Il s'agira en outre d'offrir aux étudiants une formation leur garantissant les meilleures chances d'insertion professionnelle. Pareil objectif ne peut être véritablement atteint qu'**en resserrant les liens qui**

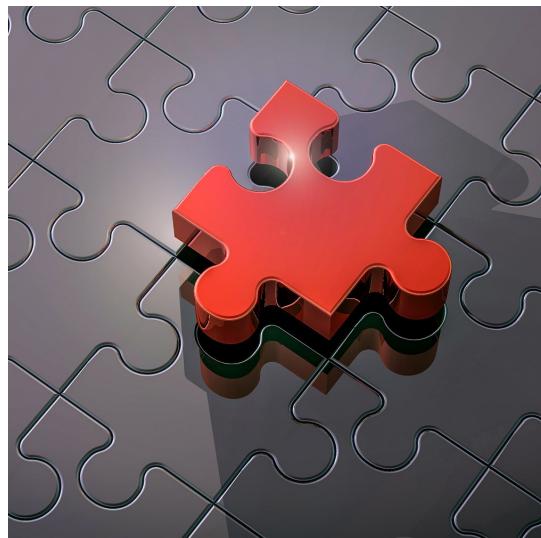
unissent l'Université et le monde professionnel. C'est précisément un objectif que se donne l'UAD que de favoriser ce rapprochement. En contribuant à la mise en relation des responsables de diplômes et des professionnels, en promouvant les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement auprès des étudiants qui méconnaissent trop et trop souvent les métiers que ces filières proposent, en oeuvrant à la promotion de l'apprentissage, l'UAD se positionnera comme **une interface** entre l'Université et le monde professionnel.



L'UAD est heureuse d'avoir été partenaire de la cérémonie de remise des prix organisée le 8 décembre dernier par la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz et d'avoir ainsi pu récompenser les étudiantes les plus méritantes du master 1 Droit Public et du master 2 Droit de l'Urbanisme et de la Construction de l'année universitaire 2022-2023.

RENFORCER L'INSERTION

L'action de l'UAD ne sera complète qu'en intégrant la préoccupation de l'insertion – déjà excellente – des étudiants de l'Université de Lorraine dans le monde professionnel. Les leviers sont multiples. Il pourra s'agir de proposer des modules de formation supplémentaires, accueillir des stagiaires, organiser des job dating spécifiques à l'urbanisme et à l'aménagement, venir au soutien des diplômés ouverts à l'alternance pour permettre une meilleure synergie et faciliter ainsi la rencontre de l'offre et de la demande. La liste des initiatives que l'UAD pourra prendre n'est ici pas exhaustive et elle s'enrichira encore de toutes les suggestions qui lui seront adressées et des opportunités qui se présenteront à elle.



DENSIFIER LE RÉSEAU



Parce que de nombreux diplômés appellent de leurs vœux et parce qu'ils sont les meilleurs ambassadeurs des formations dispensées au sein de l'Université de Lorraine, l'UAD apportera son soutien à la constitution d'un réseau alumni. Le bénéfice tiré de cette dynamique sera pluriel. Le développement du lien entre les étudiants et les diplômés qui les ont précédés favorisera le partage d'expériences dont on doit rappeler ici l'importance. Il se posera encore comme un vecteur de diffusion précieux des offres de stage, d'alternance, et d'emplois. Il contribuera au rayonnement des diplômés. L'UAD invite celles et ceux qui partagent cette vision à la rejoindre pour initier sans tarder cette action.

S'OUVRIRE À LA CITÉ



L'UAD parachèvera son projet en s'ouvrant à la cité.

La participation citoyenne aux débats sur l'urbanisme et l'aménagement est essentielle à la création d'espaces adaptés aux besoins locaux, inclusifs et durables. En effet, dans leur pluralité et leur diversité, les citoyens apportent une véritable richesse en termes d'expériences et de perspectives. Ils ont une connaissance empirique de leurs quartiers, de leurs villes, et une vision concrète des évolutions attendues par la population.

N'oublions pas que la finalité de tout travail concernant l'urbanisme et l'aménagement est de permettre à des personnes issues de milieux différents, aux intérêts parfois convergents mais souvent divergents, de partager des espaces en assurant leur bien-être et en préservant l'environnement.

Il n'y a donc qu'un pas à faire pour considérer les citoyens comme des partenaires naturels pour l'UAD. Réputés pour leur technicité et leur aridité, l'urbanisme et l'aménagement peuvent toutefois se révéler difficiles d'accès pour les non-initiés. C'est la raison pour laquelle, à la faveur de communications, rencontres et autres manifestations, la chaire concourra à leur **vulgarisation**.

C'est encore le même **souci d'ouverture** qui conduira l'UAD à associer à ses activités les chambres consulaires, associations de commerçants, de défense de l'environnement, de lutte contre le mal logement, et toute autre structure défendant des intérêts sectoriels, parfois antagonistes mais toujours concernés par les incidences de l'urbanisme ou de l'aménagement sur un territoire donné.

LES ÉQUIPES DE L'UAD

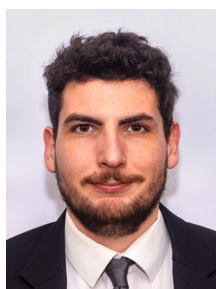
L'équipe administrative



Pascal Caille est titulaire de la chaire. Il est professeur de droit public à l'Université de Lorraine et directeur du master 2 droit de l'urbanisme et de la construction de la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz.



Mélanie Chevalier est coordinatrice des activités de la chaire. Titulaire d'un master 2 droit de l'urbanisme et de la construction obtenu en 2014 à l'Université de Lorraine, elle a notamment été en charge de la politique de la ville et des assemblées à la ville de Creutzwald avant de devenir responsable adjointe du service population de la ville de Marange-Silvange.



Lukas Liepold est chargé de recherche et de communication au sein de la chaire. Titulaire d'un master 2 droit de l'urbanisme et de la construction de Metz obtenu en 2020 à l'Université de Lorraine, il a été assistant de justice à la Cour administrative d'appel de Nancy.

Le conseil scientifique

Au croisement des disciplines et des territoires de l'Université de Lorraine, et à la faveur de l'expertise et de la complémentarité de ses membres, le conseil scientifique de l'UAD concourra à une meilleure définition des champs de recherche de la chaire au regard notamment des centres d'intérêt et des préoccupations exprimés par ses partenaires.

Les membres du conseil scientifique

Katia Blairon, *Professeure de droit public ;*

Mathias Boquet, *Maître de conférences en géographie ;*

Nicolas Damas, *Professeur de droit privé ;*

Christophe De Bernardinis, *Maître de conférences en droit public ;*

Christophe Fardet, *Professeur de droit public ;*

Caroline Faure, *Maître de conférences en droit public ;*

Jérôme Germain, *Maître de conférences HDR en droit public ;*

Grégory Hamez, *Professeur de géographie ;*

Guillaume Maire, *Maître de conférences en droit privé ;*

Elsa Martin, *Maître de conférences en sociologie ;*

Alexandre Mayol, *Maître de conférences HDR en économie ;*

Jimmy Meersman, *Maître de conférences en droit public ;*

Paola Nabet, *Maître de conférences HDR en droit privé ;*

Gaëlle Perraudin, *Directrice de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy ;*

Carole Wernert, *Maître de conférences en aménagement de l'espace, urbanisme.*

UNE LOGIQUE PARTENARIALE

Un ensemble de personnes publiques et privées ont accordé leur confiance à l'UAD et lui apportent son soutien financier. Qu'ils en soient remerciés ici car cette source de financement est indispensable à l'existence de la chaire. Elle démontre encore l'intérêt manifesté pour le projet porté et elle traduit leur volonté d'accompagner les activités projetées. Si (il est important de le souligner) elle n'altère en rien l'indépendance scientifique de l'UAD, cette logique partenariale doit cependant bénéficier à chacun. Dans ces conditions, c'est tout naturellement que la chaire privilégiera les sujets de recherche répondant au premier chef aux préoccupations de ses partenaires, dans le cadre défini et entretenu par le comité de pilotage.

LA FONDATION ID+ LORRAINE



Créée en 2021, la Fondation ID+ Lorraine a pour but de développer l'excellence scientifique en Lorraine et de faire rayonner le territoire lorrain en recherche, innovation et formation. A ce titre, et l'instar de nombreuses autres, la chaire UAD bénéficie de son accompagnement en matière de conclusion des partenariats et de gestion de ses fonds.

LES PARTENAIRES DE L'UAD



Etablissement Public Foncier de Grand Est



L'UAD IMPLIQUÉE DANS LA POPSU



La POPSU est une plateforme créée en 2003 par le GIP EPAU (Groupement d'intérêt Public L'Europe des projets architecturaux et urbains) devenu GIP AIGP (Groupement d'intérêt Public Atelier International du Grand Paris).

Elle présente comme un lieu de convergence des milieux de la recherche et de ceux qui font et gouvernent les villes.

Dans le prolongement des programmes précédemment lancés et achevés dans ce cadre, le programme POPSU transitions a été initié en 2023 et repose sur six lignes directrices. Au niveau local : produire de la connaissance pluridisciplinaire sur les territoires, leurs mutations, leurs projets et leurs trajectoires de transition ; intensifier les liens entre les professionnels de la ville et les chercheurs ; s'appuyer sur les systèmes territoriaux. Au niveau national : mesurer les contributions des territoires aux politiques nationales de transition et à leurs

objectifs ; appuyer les politiques nationales pour contribuer à la construction d'outils d'objectivation de la réduction de l'empreinte carbone des territoires ; capitaliser et diffuser les résultats locaux à destination de l'ensemble de la sphère Etat et des parties prenantes.

Le pôle métropolitain du sillon lorrain s'est engagé dans cette démarche, soucieux de placer la question de métropolisation en Lorraine au centre d'une réflexion ambitieuse, permettant de préciser le rôle du pôle métropolitain, en lien avec les collectivités qui le constituent.

L'UAD se réjouit d'être associée à ce projet. En effet, Pascal Caille, titulaire de la chaire, s'est vu confier la responsabilité de la coordination scientifique du projet. Il animera le conseil scientifique regroupant l'ensemble des chercheurs intervenant sur le projet afin d'articuler leurs missions et de planifier leurs interventions.

L'UAD ET LE GRIDAUH COORGANISENT UN COLLOQUE



Le Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (GRIDAUH), est un groupement d'intérêt public créée en 1996. Il a pour objet le développement de la recherche juridique et institutionnelle dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat. Ses principaux objectifs consistent à structurer, valoriser, et renforcer la recherche dans

le domaine du droit et des institutions de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat. Le rapprochement de l'UAD et du GRIDAUH était donc souhaitable sinon inévitable. Les jalons d'une collaboration ayant été posés, le principe d'un colloque organisé conjointement a été aisément acquis. Pour 2024, il portera sur le thème « **Urbanisme et industries** » et se déroulera à Metz, les **23 et 24 mai 2024**.



Frédéric Rolin,
Directeur scientifique du GRIDAUH

La création de la chaire Urbanisme et Aménagement Durables sous la direction du professeur Pascal Caille à l'Université de Lorraine est une remarquable initiative et une excellente nouvelle pour la vitalité de la formation et de la recherche en droit de l'urbanisme. Le GRIDAUH, Groupement d'intérêt public de recherche qui fédère le monde académique autour de ces thématiques ne pouvait naturellement que s'associer à cette création et lui apporter son concours dès cette année avec l'organisation du colloque du mois de mai 2024 consacré à « industrie et urbanisme ».

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'UAD

Classiques dans leur conception mais ambitieuses dans leur appréhension, les journées d'études de l'UAD seront au croisement des approches théoriques et pratiques, et à celui des disciplines. La souplesse restant le maître mot du fonctionnement de la chaire, d'autres journées pourront être organisées au gré des initiatives.

13 juin 2024

Cybersécurité et données d'urbanisme
en partenariat avec l'Association Française pour le Droit Public du Numérique et la Chaire de droit public français de l'Université de la Sarre

26 septembre 2024

Les bassins de vie transfrontaliers

17 octobre 2024

Les infrastructures
en partenariat avec la Chaire Ressources Naturelles et Économie Locale de l'Université de Lorraine

14 novembre 2024

Le traitement juridictionnel des autorisations en matière éolienne
en partenariat avec la Cour administrative d'appel de Nancy

UN FORUM POUR PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement souffrent d'un certain désintérêt de la part des étudiants. Ce désintérêt procède moins d'une désaffection que d'une méconnaissance des débouchés offerts dans ces domaines. Le résultat est regrettable. En effet, au moment de choisir leur orientation, de nombreux étudiants optent pour d'autres formations, quitte à changer d'université. Et les recruteurs de déplorer à terme ce réflexe, de nombreux postes restant à pourvoir, faute de candidats...

Afin de promouvoir ces disciplines et de répondre utilement tant aux préoccupations des étudiants qu'aux besoins du monde professionnel, l'UAD organise un forum des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Durant toute une après-midi, plus d'une trentaine de professionnels de divers horizons (professions du droit, aménageurs, promo-

teurs immobiliers, bureaux d'étude, services de l'Etat, collectivités territoriales, etc...) viendront à la rencontre des étudiants en droit et en géographie notamment, afin de leur présenter leurs activités. L'occasion sera également donnée aux représentants de diplômés de décrire les cursus qu'ils proposent et aux laboratoires de présenter les aspects spécifiques à la recherche doctorale et les bénéfices à tirer d'une telle formation.

Rendez-vous !

Le 12 février 2024 de 13h30 à 16h30, Rez-de-chaussée du bâtiment Marie Marvingt, Ile du Saulcy à Metz.

L'UAD remercie les participants à son forum

Bureau d'études Nord-Est Géo Environnement, Cabinet d'avocats Olszak Levy, CAUE 54, Cerema, Communauté d'agglomération du Val de Fensch, Crédit agricole immobilier, Département de la Moselle, Département des Vosges, DREAL Grand Est, Eiffage immobilier, État-Major de la Zone de Défense de Metz, Établissement public d'aménagement Alzette-Belval, Établissement Public Foncier du Grand Est, Eurométropole Metz Habitat, IRENEE, LOTERR, Multipôle Nancy Sud Lorraine, Office notarial SCP Koch & Grandidier-Majercsik, SAREMM, Scalen, SCoTAM, SEBL Grand Est, Sodevam, Tribunal administratif de Nancy.

Et d'autres à venir !

MASTER CLASS

DES ÉTUDIANTS EN DROIT ET EN GÉOGRAPHIE À FLORENCE

Intégrer l'Université de Lorraine dans un réseau académique de formation et de professionnalisation de haut niveau de qualification sur la coopération territoriale européenne et le dialogue euro-méditerranéen... Voilà une perspective à laquelle l'UAD était forcément sensible. C'est chose faite!

Huit étudiants inscrits en master droit public et en master géographie seront à Florence du 31 janvier au 2 février 2024. Ils participeront à la **Master Class « Trans/frontières et dialogue des disciplines »**. Il s'agira de la 12ème édition d'un projet pédagogique qui a vu le jour en 2011 et qui repose sur l'ambition d'offrir aux étudiants de diverses disciplines un cadre de réflexion commune autour de la problématique de la coopération transfrontalière et de ses enjeux.

La vocation de cet événement est d'aborder, dans une démarche d'objectivité et d'ouverture, les enjeux contemporains dans le monde de la coopération territoriale. L'éthique du



dialogue instauré et le choix de la pédagogie inversée placent l'étudiant au centre du projet de ce réseau.

Pour l'édition 2024, les étudiants de la quinzaine d'universités – françaises, espagnoles, italiennes, allemandes notamment – partenaires seront invités à travailler en équipes brassées sur le thème : « Frontières visibles et invisibles : un défi pour la gouvernance des territoires et l'action citoyenne ». L'UAD est heureuse de placer l'une de ses premières initiatives sous le double signe de l'interdisciplinarité et de l'internationalité!



UN «TRAVAIL AMBITIEUX» ET UNE «CONTRIBUTION UTILE»

Jimmy Meersman

Maître de conférences en droit public à
l'Université de Lorraine
Membre du conseil scientifique de l'UAD

Rien ne me prédestinait à encadrer le beau travail des étudiants lorrains, aux côtés de Mme Marie-France Gaunard-Anderson, si ce n'est une curiosité personnelle pour la coopération transfrontalière. Il a fallu pour cela que je sois recruté à l'Université de Lorraine au mois de septembre et que l'UAD acceptât de rejoindre le réseau de la Master Class *Trans/frontière, dialogue des disciplines*.

En moins d'un mois, un appel à candidatures a été ouvert aux étudiants de Master I et Master II, en droit et en géographie. Nous avons reçu de nombreuses candidatures d'étudiants très motivés. Il a donc fallu faire un choix objectif, qui n'a pas été facile. À l'issue de cette sélection, dix étudiants inscrits dans cinq masters 1 et 2 en droit et en géographie ont été retenus.

Ces étudiants ont dû réaliser un travail qu'ils présenteront lors la prochaine édition de la Master Class, qui se tiendra du 31 janvier au 2 février 2024 à Florence. Leur choix s'est porté sur un thème d'actualité, qui s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel de transformation profonde de la société : le « bassin de vie transfrontalier ». Plus précisément, les étudiants se sont intéressés au bassin de vie franco-luxembourgeois. Pour traiter ce sujet particulièrement bien choisi, mais difficile, les étudiants ont adopté une méthode origi-

nale – mélange de classicisme et d'originalité – avec une approche transdisciplinaire et la réalisation d'entretiens.

Les étudiants ont observé que la notion de bassin de vie transfrontalier est mobilisée par de nombreuses disciplines, mais elle n'est pas définie. Cependant, le bassin de vie transfrontalier apparaît déjà – dans une certaine mesure – dans les faits, sans porter son nom. Il se matérialise notamment dans les mobilités, les infrastructures, le service public, l'économie, l'urbanisme ou encore l'aménagement transfrontaliers. Or, l'analyse faite par les étudiants montre que les bassins de vie sont à géométrie variable. Il existe des déséquilibres – parfois très importants – de part et d'autre de la frontière. C'est le cas du bassin de vie franco-luxembourgeois, qui présente des limites au regard des attentes et besoins des populations de chaque côté de la frontière. Après avoir identifié ces limites, les étudiants ont proposé des éléments de réponse pour approfondir la coopération transfrontalière à l'échelle du bassin de vie franco-luxembourgeois.

Ce travail ambitieux réalisé par les étudiants lorrains est une contribution utile, sur un sujet d'avenir qui intéresse tout particulièrement notre territoire.

UN CYCLE DE CONFÉRENCES

L'UAD organisera chaque année un cycle de conférences dédié à une thématique en lien avec les questions d'urbanisme et d'aménagement. Ce cycle de conférences s'adressera en premier lieu aux étudiants de l'Université de Lorraine et sera également ouvert à l'ensemble des personnes intéressées par les questions abordées.

Pour 2024, il s'agira de la **rénovation urbaine**. La revitalisation des quartiers urbains, l'amélioration de la qualité de vie des résidents, la réponse aux défis économiques, sociaux et environnementaux sont autant d'exemples des défis auxquels les acteurs sont aujourd'hui confrontés. A l'occasion de ce cycle de conférences, des protagonistes nationaux impliqués dans ce processus livreront leur vision de la rénovation urbaine et exposeront les difficultés auxquels ils sont confrontés.

PROGRAMME DU CYCLE DE CONFÉRENCES POUR 2024

Anne-Claire Mialot
Directrice générale de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine

FÉVRIER

Marina Alcalde
Directrice de projet politique de la ville au sein de la Banque des Territoires

AVRIL

François Rieussec
Président de l'Union nationale des aménageurs

SEPT.

Philippe Pelletier
Président du Plan Bâtiment Durable

NOV.

MARS

Stanislas Bourron
Directeur général de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires

MAI

Brigitte Bariol-Mathais
Déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme

OCTOBRE

Christine Leconte
Présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes

DÉC.

Damien Botteghi
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages à la DGALN du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

UNE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN JUILLET

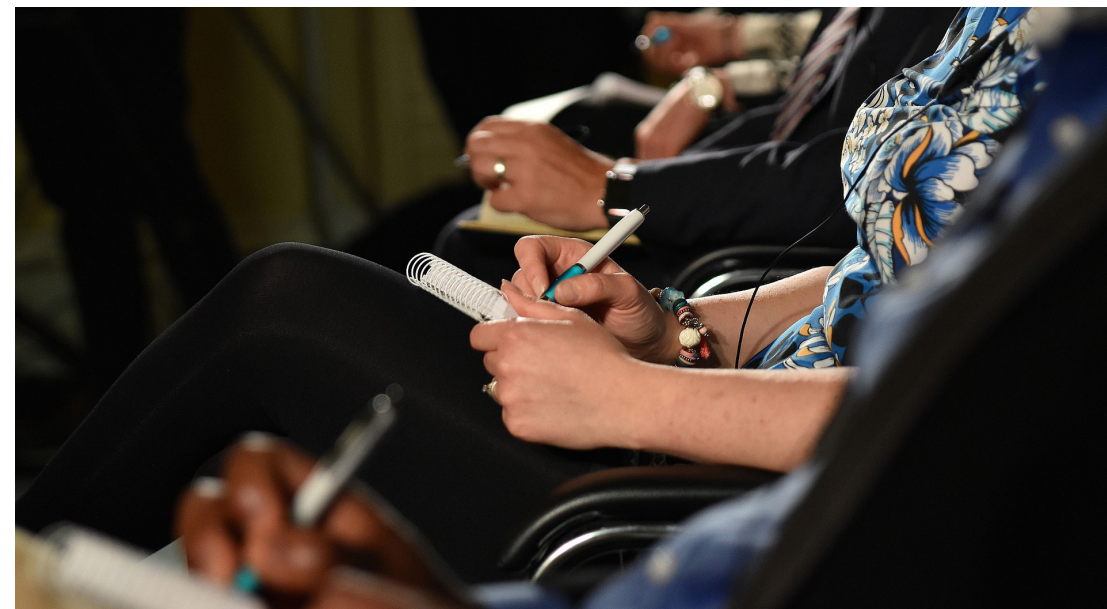
Les politiques d'urbanisme se sont construites sur l'idée, heureusement acquise au XIX^e siècle, que le cadre de vie exerce une influence considérable sur la santé. Leur cloisonnement progressif a fait perdre de vue une partie fatalement trop grande de l'importance qu'il y a à réfléchir l'urbanisme à travers le prisme des considérations de santé publique.

Mettre fin au cloisonnement et étudier ainsi le défi de la transformation des espaces urbains en environnements propices à la vitalité et à la qualité de vie, pour qu'innovation urbaine et promotion de la santé se conjuguent harmonieusement, voilà l'ambition de l'édition 2024 de l'université d'été de l'UAD

consacrée au thème « **Urbanisme et santé** ».

Aux confins de la médecine, des droits de l'urbanisme et de l'environnement, de la sociologie, de la philosophie, de l'histoire, l'approche retenue consistera à confronter la théorie et la pratique. Sessions plénières, ateliers de réflexion et visites de sites succéderont durant cinq jours, pour livrer un regard pluridisciplinaire à des étudiants issus d'universités françaises et étrangères désireux d'appréhender l'urbanisme autrement.

Cette université d'été se déroulera **du 1^{er} au 5 juillet prochain**, à la Faculté de droit, économie et administration de Metz.



CONCOURIR À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est essentielle, non seulement au maintien, mais également au développement des compétences de celles et ceux qui sont au cœur des problématiques qui intéressent la chaire.

C'est pour cette raison que l'UAD entend proposer aux différents acteurs publics et privés du territoire national, des formations adaptées à leurs besoins. Elles pourront, pour plus d'accessibilité, se dérouler à distance.

Dans cette perspective, l'UAD a notamment créé un partenariat avec l'École Nationale de Stratégie et de l'Action Publique (ENSAP formation), organisme de formation pour les

élus locaux et les agents territoriaux agréé par le ministère de l'Intérieur.

Habitée à dispenser des formations de qualité, l'ENSAP sera une alliée précieuse dans le déploiement de ce volet et saura, grâce à son lien avec les collectivités, apporter un arbitrage utile sur les thématiques à proposer.

ensap FORMATION

RESTER CONNECTÉ À L'ACTUALITÉ

**JOURNAL
OFFICIEL**
LOIS ET DÉCRETS

Certes simple, l'idée n'en sera pas moins utile... Le temps de se doter de son site internet et l'UAD proposera une veille des textes et de la jurisprudence à destination de tous. En outre, et en tant que besoin, elle proposera des séminaires d'actualité afin de décrypter les évolutions les plus importantes du droit de l'urbanisme et de l'aménagement.

LES ATELIERS LORRAINS DE L'UAD

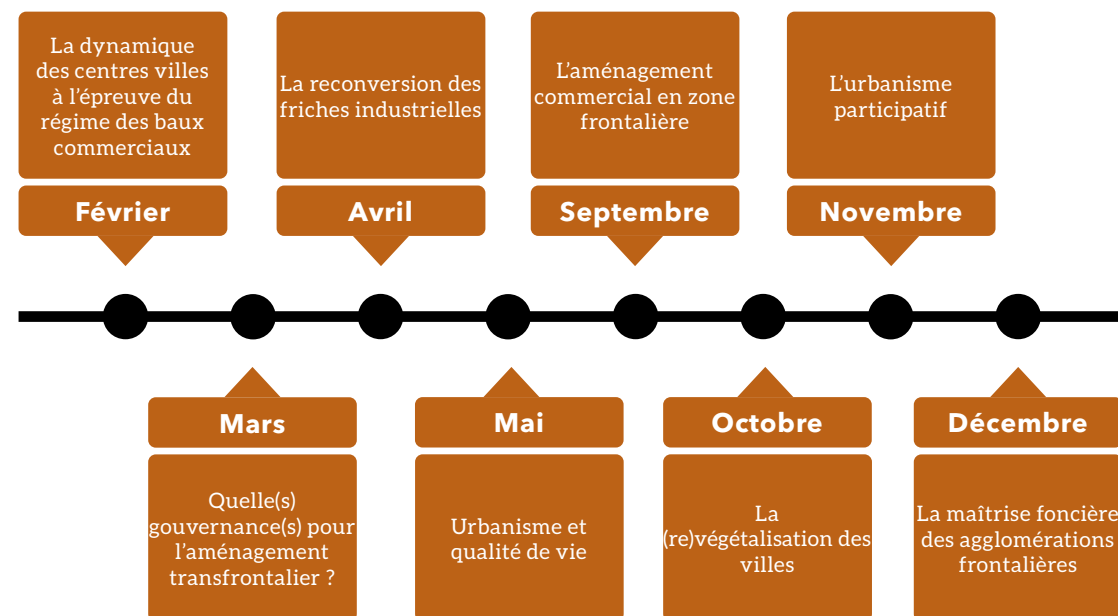
C'est dans la confrontation des idées et des points de vue que des réflexions constructives peuvent émerger.

En forme de tables rondes animées par un enseignant-chercheur spécialiste de la thématique abordée, les ateliers lorrains feront se rencontrer des praticiens de tous horizons choisis pour la pertinence de leur expérience et leur capacité à nourrir le débat.

L'objectif de ces ateliers est d'aborder des problématiques concrètes, pratiques, vécues sur le territoire.

Ces ateliers se dérouleront sur l'ensemble du territoire lorrain.

Les ateliers lorrains de 2024



COLLABORATIONS

Inscrire ses travaux dans une démarche d'ouverture, générer des échanges propices au rapprochement de cultures complémentaires, nourrir ses réflexions d'expériences étrangères, autant de préoccupations qui expliquent la volonté de l'UAD de nouer des collaborations internationales. L'UAD ne se fera pas en un jour et le temps affermera la dynamique internationale qu'elle se donne pour objectif de renforcer. Des rapprochements s'opèrent d'ores et déjà et les perspectives de recherches communes, d'échanges d'étudiants, et de collaborations institutionnelles se dessinent dans un sens nettement encourageant. Gros plan sur les collaborations déjà amorcées.



L'Université du Musée social argentin de Buenos Aires

Créée en 1956, l'Université du Musée Social Argentin (UMSA) est la première université privée argentine non confessionnelle. Son organisation a été calquée sur le modèle du

UMSA
UNIVERSIDAD
DEL MUSEO SOCIAL ARGENTINO

Musée social de Paris dont on rappellera ici qu'il a joué un rôle prépondérant dans la naissance de l'urbanisme et l'élaboration des premières lois d'urbanisme après la première guerre mondiale. Quoi de plus normal pour l'UAD que de se rapprocher de cette université dont les réflexions ont beaucoup à apporter à la compréhension des problématiques d'urbanisation en Amérique du Sud ? C'est en ce sens qu'une délégation de la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz a été accueillie, les 30 novembre et 1er décembre dernier, par la Faculté des sciences juridiques et sociales de l'UMSA. Cette rencontre a donné lieu à des échanges constructifs et enthousiastes ouvrant la voie à un partenariat entre l'UAD et l'UMSA.

INTERNATIONALES

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Fondée en 1875, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth est une université privée libanaise regroupant 13 facultés ainsi que 18 instituts et écoles spécialisés rattachés aux diverses facultés. Elle articule sa mission autour de la création de nouveaux savoirs, de leur transmission et de leur mise au service de la société. Elle se positionne comme un établissement de langue et de culture francophone, qui privilégie le biculturalisme (français et arabe) et le trilinguisme (français, anglais et arabe). Le détachement du professeur Frédéric Rolin à l'Université

Saint-Joseph constitue une remarquable opportunité de coopérations en matière de recherche et de formation aussi prometteuses que nombreuses qui ne demanderont qu'à se concrétiser lorsque la situation au Proche-Orient le permettra de nouveau.



Université Saint-Joseph de Beyrouth
جامعة القديس يوسف في بيروت

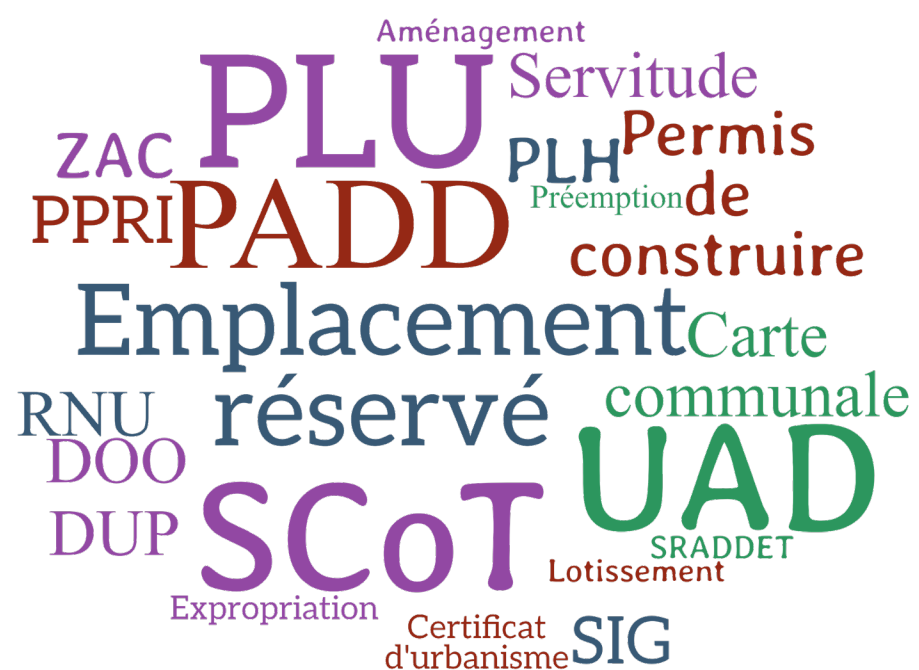
La Chaire de droit public français de l'Université de la Sarre

L'UAD est heureuse du lien établi avec le Centre Juridique Franco-Allemand de l'Université de la Sarre, plus particulièrement encore avec la Chaire de droit public français

qui lui est rattachée. Son objectif étant de contribuer à la diffusion du droit public français, d'animer la recherche en droit public comparé et de favoriser la coopération franco-allemande dans la science juridique en général, cette chaire devait naturellement devenir un partenaire précieux de l'UAD, dans le prolongement logique des excellents rapports qui l'unissent déjà à la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz. Ce partenariat en puissance crée les conditions propices au développement d'une réflexion, au sein de l'UAD, sur l'usage des nouvelles technologies dans l'évolution de la ville, la chaire de droit public français étant de longue date impliquée dans cette thématique du numérique.



SE RAPPROCHER DU CITOYEN



VULGARISER ET DÉMOCRATISER

Le domaine de l'urbanisme, alors même qu'il concerne l'ensemble de la population et qu'il régit la vie quotidienne, reste souvent opaque, voire obscur pour le plus grand nombre. Multiplicité de lois et réglementations, technicité du langage et foisonnement d'acronymes font de l'urbanisme et, par extensions, de l'aménagement, des matières difficiles d'accès pour les profanes.

Une participation citoyenne effective et efficace ne peut se faire sans une vulgarisation permettant une vraie compréhension des sujets abordés. Au-delà de la participation ci-

toyenne qu'elle autorise, cette vulgarisation peut également éviter de nombreux conflits. En effet, les projets d'aménagement sont toujours un bouleversement qui entraîne souvent des tensions entre les décideurs publics, animés par le bien-être général et la nécessité de faire évoluer le cadre de vie, et les habitants dont les intérêts personnels peuvent être mis à mal ou dont l'affect est touché par ces changements.

L'UAD mènera ce chantier de l'accessibilité et de l'intelligibilité.

COMMUNIQUER UTILEMENT



S'emparer des objectifs de vulgarisation et de démocratisation suppose d'identifier les vecteurs de communication pertinents. Le projet est notamment en cours de réflexion, qui consistera à mettre en place une chaîne YouTube, vecteur à présent connu et qui recèle des potentialités qu'il convient d'exploiter pleinement.

Il s'agira encore de s'adresser aux plus jeunes et ce défi sera des plus exaltants. L'UAD s'emploiera à conclure des partenariats, notamment avec le ministère de l'Éducation nationale, pour réaliser des campagnes de sensibilisation aux questions d'urbanisme

et d'aménagement, évidemment, mais également à des questions au cœur des préoccupations de la chaire comme celle, par exemple, de la transition écologique. Humaniser la communication sera encore une préoccupation de l'UAD. Expositions, cafés-débats, conférences seront autant d'occasions de parler de l'urbanisme et de l'aménagement autrement.

Autant de pistes à explorer et de chantiers à réaliser. L'UAD ne se fera pas en un jour et elle ne se fera pas sans tenir compte des réactions que ses suggestions susciteront.

UN RAPPROCHEMENT PROMETTEUR ENTRE L'UAD ET LE CODEV DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

Les conseils de développement durable sont des instances autonomes de démocratie participative et contributive mis en place dans toutes les intercommunalités de plus de 50 000 habitants. Ses membres bénévoles représentent les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire où ils s'implantent.

Espaces apaisés de réflexion, les CODEV sont là pour apporter aux élus un autre regard sur les attentes des habitants et les enjeux liés à la vie du territoire.

Pluridisciplinaires du fait même de leurs compositions, les CODEV réussissent à faire avancer ensemble sur toutes sortes de problématiques des professionnels considérés sachants et des habitants engagés dans une vision très personnelle de leur territoire.

C'est en souhaitant s'inspirer de cette réussite que l'UAD s'est rapprochée du CODEV de l'Eurométropole de Metz et qu'elle s'est vue offrir l'opportunité d'y participer à travers la nomination de l'un de ses membres au collège « Cadre de vie - Environnement - Formation et Enseignement », en la personne de Mélanie Chevalier.



Mélanie Chevalier

Coordinatrice des activités de l'UAD

Ma participation au CODEV est encore très récente, pourtant j'ai déjà pu voir sa capacité à fédérer une assemblée à la composition hétéroclite pour la faire réfléchir et travailler autour d'un même sujet. Les idées se partagent, se confrontent, se font évoluer les unes les autres, pour au final créer un avis riche de par sa diversité et sa pertinence. Grâce au CODEV je prends également conscience que les citoyens ont une réelle envie de s'investir, de prendre part à la vie de leur Ville. Ils comprennent les enjeux qui se jouent actuellement et ont un regard judicieux sur les évolutions et les compromis à réaliser. Permettre aux habitants de se faire entendre par des voies officielles, c'est permettre un dialogue apaisé et l'émergence de solutions constructives.

LES ARTS DANS L'URBANISME, L'URBANISME DANS LES ARTS

L'UAD ne saurait se construire sans accorder une place à la culture. On le sait, l'urbanisme et l'art interagissent de manière régulière et significative. Les arts peuvent faire évoluer l'urbanisme. Bâtiments à l'architecture artistique singulière, intégration d'œuvres d'art dans l'espace public, mobilier urbain au design créatif, transformation de friches en lieux culturels, l'urbanisme et l'art se croisent et s'influencent. Trouver un compromis viable entre le beau et le fonctionnel représente un défi continu qui souvent permet la naissance de projets innovants. Et à travers l'art, le lien du citoyen avec ses espaces se trouve redynamisé, éveillant sa curiosité et l'amenant souvent de manière ludique à considérer l'aménagement de sa ville. C'est donc une porte d'entrée précieuse pour l'UAD qui profite également d'un substrat d'importance.

Elle ne se détournera pas davantage d'une autre dimension non moins intéressante



de la relation que l'art et l'urbanisme entretiennent. L'évidence du constat ne doit pas en réduire l'intérêt, la question de l'urbanisme trouve un écho significatif dans les arts. La manière que les arts ont eu – et continuent – de représenter l'urbanisme renseigne sur les revendications citoyennes qui sous-tendent la critique.

Les arts dans l'urbanisme et l'urbanisme dans les arts, double exploration qui sera au programme de l'UAD!

UN CYCLE DE CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DE L'URBANISME LORRAIN



La richesse du patrimoine lorrain mérite bien un voyage dans le temps, pour mieux le connaître et en comprendre mieux la teneur. Un projet est en cours de réflexion au sein de l'UAD, qui conduira à l'organisation d'un cycle de conférences sur l'histoire de l'urbanisme lorrain. Cette plongée immersive dans l'évolution fascinante des espaces urbains et ruraux de cette région historique sera offerte au plus grand nombre.

Contact

CHAIRE UAD

Bureau 201

Faculté de Droit, Économie et Administration

Ile du Saulcy

3 Cité Universitaire

57000 Metz

Mail. : chaire-uad@univ-lorraine.fr

Tél. : 03.72.74.75.95

Retrouvez-nous sur les réseaux



Janvier 2024